



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Délibération n°078 /2024

OBJET : Ouverture de crédits

L'an deux mil vingt-quatre, et le douze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le six décembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON, DAKIN-GARVAL Sylvain Isabelle, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, PIEUCHOT Sophie

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés :

Procuration :

Secrétaire de séance : DESALMAND Nadège

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-2 et suivants ;
- La délibération n° 11/2024 en date du 21 Mars 2024 portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2024.

Il est présenté au conseil municipal la décision modificative n°1 au budget, comme suit, afin de modifier les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif :

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières : + 330.32 euros

Chapitre 21 : Immobilisations Corporelles : - 330.32 euros

Chapitre 65 : Charges de transferts : + 9 039.27 euros

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés : - 9039.27 euros

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, a décidé :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2024.

Le Secrétaire,

Service de la Poste
58005 / Pôle accueil courrier

- 4 FEV. 2025

ARRIVEE
5

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

